

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2017-11-13

PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 13 novembre 2017 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

Le secrétaire-trésorier procède à l'assermentation des membres de ce conseil élus lors de l'élection tenue le 5 novembre 2017 selon la formule prévue au *Code municipal*.

Je, **Tommy Laliberté**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2017-11-10

Je, **Édith Pouliot**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseillère** avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2017-10-16

Je, **Isabelle Thibeault**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseillère** avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2017-10-10

Je, **Stéphane Bonneau**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2017-10-11

Je, **Dave Plourde**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2017-10-29

Je, **Jason Turner**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2017-11-10

Je, **Francine Chiasson**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **maire** avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2017-10-10

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Assermentation des nouveaux élus

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes d'octobre 2017
 - 5.2 Rapport des revenus d'octobre 2017
 - 5.3 Nomination du maire suppléant
 - 5.4 Règlement 13-184 – Acceptation de l'offre de financement de la Caisse populaire des Plaines boréales
 - 5.5 Budget 2018 – Fixation de la date de la séance extraordinaire
6. **TRANSPORTS**
 - 6.1 Déneigement des cours des édifices municipaux et des trottoirs de la municipalité
 - 6.2 Fermeture du chemin Joseph-Eugène
7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Autorisation d'achat d'un système de pompes doseuses
8. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment d'octobre 2017
 - 8.2 Dérogation mineure – Demande de madame Valérie Gagnon
9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Déneigement du stationnement de l'Association des sportifs
 - 9.2 Déneigement du Camping municipal
 - 9.3 Maison de la Gourganette – Remplacement des portes et fenêtres
 - 9.4 Fonds de la ruralité – Dépôt du projet « Animation du local la Gourganette » du comité local la Gourganette
10. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1 Opération Nez rouge – Demande d'aide financière
 - 10.2 Chevaliers de Colomb – Participation financière au *Noël des enfants*
11. **RÉSOLUTIONS**
 - 11.1 CDE secteur GEANT – Demande de fonds supplémentaires
 - 11.2 Régie GEANT – Nomination d'un représentant de la municipalité
 - 11.3 MADA – Nomination de l'élu responsable des questions âgées
 - 11.4 Chambre de Commerce et d'Industrie du secteur Normandin – Renouvellement d'adhésion
12. **FORMATIONS**
13. **INFORMATION**
 - 13.1 Commission municipale du Québec – Décision pour la demande de Multi-Services Albanel
14. **INVITATIONS**

15. CORRESPONDANCE

15.1 CDEA – Demande de main-d'œuvre

15.2 Cèdres Dolbeau – Demande concernant l'acquisition de terrains commerciaux à l'intersection de la route 169 et du 3^e Rang

15.3 Résidants du domaine familial Gagnon – Demande d'entretien hivernal du chemin privé desservant le domaine

16. AUTRES SUJETS

16.1 MRC de Maria-Chapdelaine – Demande pour l'agrandissement du parc industriel et pour le changement de vocation

16.2 Création d'une Politique anti-concurrence

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

17-265

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

17-266

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

17-267

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **230 132,27 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

17-268

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'OCTOBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois d'octobre 2017 telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	102 206,40 \$
Comptes payés	83 914,89 \$
Salaires nets octobre 2017 + REER octobre	44 010,98 \$
Total :	230 132,27 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS D'OCTOBRE 2017

Le rapport des revenus pour le mois d'octobre 2017, d'une somme de **64 855,80 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

17-269

5.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme monsieur Stéphane Bonneau, conseiller au siège numéro 4, à titre de maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2017.

17-270

5.4 RÈGLEMENT 13-184 – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT DE LA CAISSE POPULAIRE DES PLAINES BORÉALES

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a adopté le règlement d'emprunt 13-184 afin de procéder à l'achat d'immobilisations;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Albanel a autorisé le directeur général à négocier de gré à gré avec la Caisse populaire des Plaines boréales pour une somme de 78 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de financement de la Caisse populaire des Plaines boréales pour un prêt de 78 000 \$ à un taux d'intérêt de 4,05 % avec un remboursement sur 10 ans et des paiements annuels de 7 800 \$.

QUE le conseil autorise le directeur général et la mairesse à signer tous les documents requis pour l'emprunt.

17-271

5.5 BUDGET 2018 – FIXATION DE LA DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel fixe la date de la séance extraordinaire pour la présentation et l'adoption du budget 2018 au lundi 18 décembre 2017.

6. TRANSPORTS

17-272

6.1 DÉNEIGEMENT DES COURS DES ÉDIFICES MUNICIPAUX ET DES TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel doit s'occuper du déneigement des cours des édifices municipaux et des trottoirs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a négocié de gré à gré avec un entrepreneur de la municipalité;

DE CE FAIT,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat de déneigement des cours des édifices municipaux et des trottoirs à Excavation Propel inc. pour la saison 2017-2018 à un taux horaire de 97,80 \$/heure.

6.2 FERMETURE DU CHEMIN JOSEPH-EUGÈNE

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à la séance publique du 4 décembre 2017.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

17-273

7.1 AUTORISATION D'ACHAT D'UN SYSTÈME DE POMPES DOSEUSES

ATTENDU QUE le système de dosage de la station de production d'eau potable est à changer;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux soumissions de la compagnie Pompacktion, la première pour un système de dosage – contrôle standard, et la deuxième pour un système de dosage – contrôle adapté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat d'un système de dosage – contrôle standard selon les conditions énumérées dans la soumission pour une somme de 17 792 \$.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT D'OCTOBRE 2017

Le rapport de l'inspecteur pour le mois d'octobre fait état de :

Un (1) permis de construction (rés.)240 000 \$
Quatre (4) permis de construction (autre)..... 23 000 \$
Trois (3) permis de rénovation..... 11 500 \$
Un (1) permis de démolition
Un (1) permis de lotissement
Deux (2) permis d'installations septiques

17-274

8.2 DÉROGATION MINEURE – DEMANDE DE MADAME VALÉRIE GAGNON

ATTENDU QUE madame Valérie Gagnon adresse une demande de dérogation mineure pour sa résidence située au 171 de la rue Industrielle;

ATTENDU QUE la résidence est implantée à 4,12 mètres de la ligne avant alors que notre Règlement de zonage numéro 11-158 exige une marge avant de 4,50 mètres;

ATTENDU QUE la remise est située à 0,43 mètre de la ligne latérale alors que notre Règlement de zonage numéro 11-158 exige une distance de 1 mètre lorsqu'il n'y a pas de fenêtre;

ATTENDU QUE ces non-conformités n'ont aucune incidence sur le voisinage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la dérogation mineure;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la dérogation mineure de madame Valérie Gagnon et autorise que la résidence de madame Gagnon demeure implantée à 4 mètres de la ligne avant alors que notre règlement de zonage exige une marge avant de 4,50 mètres et que la remise demeure implantée à 0,4 mètre de la ligne latérale alors que notre règlement de zonage exige une distance de 1 mètre lorsqu'il n'y a pas de fenêtre.

9. LOISIRS ET CULTURE

17-275

9.1 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ASSOCIATION DES SPORTIFS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel doit s'occuper du déneigement du stationnement de l'Association des sportifs;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a négocié de gré à gré avec un entrepreneur de la municipalité;

DE CE FAIT,

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat de déneigement du stationnement de l'Association des sportifs à Excavation Propel inc. pour la saison 2017-2018, pour une somme de 1 850 \$ payable en deux versements.

17-276

9.2 DÉNEIGEMENT DU CAMPING MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel doit s'occuper du déneigement du Camping municipal d'Albanel;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a négocié de gré à gré avec un entrepreneur de la municipalité;

DE CE FAIT,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat de déneigement du Camping municipal d'Albanel à Excavation DF inc. pour la saison 2017-2018, pour une somme de 1 200 \$ payable en deux versements.

17-277

9.3 MAISON DE LA GOURGANETTE – REMPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES

ATTENDU QUE la maison située au 116 de la rue Industrielle est la propriété de la Municipalité d'Albanel et que cette dernière doit être rénovée;

ATTENDU QUE Construction FAB a été mandaté pour effectuer lesdites rénovations et qu'il prévoit changer les ouvertures avant l'hiver;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le remplacement des portes et des fenêtres de l'édifice situé au 116 de la rue Industrielle pour une somme totale de 8 998 \$ plus taxes, tel que décrit ci-dessous :

➤ Matériel.....	6 098 \$
➤ Pose.....	2 900 \$

17-278

9.4 FONDS DE LA RURALITÉ – DÉPÔT DU PROJET « ANIMATION DU LOCAL LA GOURGANETTE » DU COMITÉ LOCAL LA GOURGANETTE

ATTENDU QUE le projet « Animation du local la Gourganette » du Comité local la Gourganette fait partie des projets qui ont fait l'objet d'une demande au Fonds de la ruralité;

ATTENDU QUE le projet a été recommandé par le Comité porteur de la ruralité;

ATTENDU QUE le coût total du projet est de 8 750 \$ et que la demande est de 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte de verser 75 % de la subvention, soit 750 \$, pour le projet « Animation du local la Gourganette » du Comité local la Gourganette.

QUE le versement du 25 % restant de la subvention soit versé à la fin du projet lorsque le rapport aura été rempli et les factures fournies.

10. DONS ET SUBVENTIONS

17-279

10.1 OPÉRATION NEZ ROUGE – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel accorde une somme de 250 \$ à Opération Nez rouge à titre de participation financière municipale pour l’année 2017.

17-280

10.2 CHEVALIERS DE COLOMB – PARTICIPATION FINANCIÈRE AU NOËL DES ENFANTS

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel accorde une somme de 200 \$ à titre de participation financière pour l’activité *Noël des enfants* organisée par les Chevaliers de Colomb d’Albanel.

11. RÉSOLUTIONS

17-281

11.1 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE) SECTEUR GEANT – DEMANDE DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU QUE la Corporation a besoin, pour continuer sa mission, d’avoir un apport de fonds supplémentaires afin de pouvoir aider financièrement les entreprises qui se tournent vers la Corporation du secteur GEANT;

ATTENDU QU’il a été proposé, lors d’une rencontre commune avec tous les intervenants le 4 octobre 2017, de demander une implication supplémentaire aux cinq municipalités du secteur ainsi qu’à la Caisse populaire des Plaines boréales;

ATTENDU QUE, depuis sa création, la Corporation a évalué dix dossiers dont cinq se sont qualifiés pour une aide financière;

ATTENDU QUE, actuellement, un autre dossier est admissible pour une aide financière et que le conseil d’administration de la CDE du secteur GEANT a reçu trois dossiers qui seront analysés sous peu;

ATTENDU QUE, après évaluation des dossiers reçus, du 200 000 \$ annoncé, plus de 150 000 \$ seront probablement utilisés;

ATTENDU QU’afin d’assurer la continuité de cette mission, la Corporation a besoin de savoir que des sommes peuvent s’ajouter advenant la réception de nouvelles demandes;

ATTENDU QU’il a été proposé que chacune des municipalités, ainsi que la Caisse populaire, dégage une somme de 20 % supplémentaire du montant de base correspondant à une somme de 4 000 \$ pour Albanel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme supplémentaire de 4 000 \$ au fonds de la Corporation Développement économique du secteur GEANT conditionnellement à ce que l'argent revienne à Albanel.

17-282

11.2 RÉGIE GEANT – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le conseil d'administration procédera, le 21 novembre prochain à 17 h 30, à l'élection du président et du vice-président;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour chaque municipalité faisant partie de la Régie GEANT d'être représenté par un membre du conseil municipal à cette occasion;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme Stéphane Bonneau, conseiller, à titre de représentant de la municipalité au sein de la Régie GEANT.

17-283

11.3 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) – NOMINATION DE L'ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉES

CONSIDÉRANT QU'une démarche a été initiée par la MRC de Maria-Chapdelaine afin de procéder à l'actualisation du plan d'action de la MRC et de celui de chacune des municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un suivi de notre *Politique Familles et Aînés* au sein du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'au terme de l'actualisation de notre plan d'action MADA, ce dernier sera intégré à notre *Politique Familles et Aînés*,

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme Tommy Laliberté, conseiller, à titre d'élu responsable des questions familles et aînées de la municipalité d'Albanel.

17-284

**11.4 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU SECTEUR NORMANDIN –
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandin pour une somme de 114,98 \$ taxes incluses.

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

13.1 Commission municipale du Québec – Décision pour la demande de Multi-Services Albanel

14. INVITATIONS

15. CORRESPONDANCE

15.1 CDEA – Demande de main-d'œuvre

15.2 Cèdres Dolbeau – Demande concernant l'acquisition de terrains commerciaux à l'intersection de la route 169 et du 3^e Rang

15.3 Résidants du domaine familial Gagnon – Demande d'entretien hivernal du chemin privé desservant le domaine

16. AUTRES SUJETS

17-285

**16.1 MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ – DEMANDE POUR L'AGRANDISSEMENT
DU PARC INDUSTRIEL ET DE CHANGEMENT DE VOCATION**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a reçu des demandes pour l'achat de terrains dans son parc industriel;

ATTENDU QUE tous les terrains appartenant à la Municipalité, situés au parc industriel, ont été vendus;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel achemine une demande à la MRC de Maria-Chapdelaine pour que celle-ci cède des terrains à la Municipalité dans le but d'agrandir le parc industriel.

QUE le conseil demande également le changement de vocation desdits terrains afin de permettre l'implantation de divers commerces et industries.

16.2 Création d'une Politique anti-concurrence

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, les questions portent sur les sujets suivants :

- Maison en construction au coin du 3^e Rang et du 4^e Rang.

17-286

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 20 h 50.

Fait et passé à Albanel en ce treizième jour de novembre 2017.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général